

**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil extraordinaire tenue le 3 décembre 2012.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 3 décembre 2012, à 19 : 30 heures, à la salle du Conseil, sis au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington et à laquelle sont présents :

Monsieur André Giroux, Maire  
Madame la conseillère Danielle Coallier  
Messieurs les conseillers Louis Beaulieu, Jacques Boyer, Maurice Leclair et Éric Beaudin.

Est aussi présente Madame Francine Fleurent, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

Absence : Monsieur le conseiller Jules Lestage

La présente séance a été convoquée en remettant un avis de convocation à tous les membres du Conseil et à laquelle ils ont tous accusés réception.

**2012-12-496**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Louis Beaulieu  
Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**2012-12-497**

**ADOPTION DES TAUX DE TAXATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013**

Attendu que le règlement numéro 143 prévoit l'imposition de la taxe par résolution ;

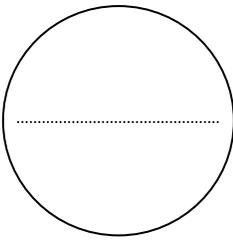
Attendu qu'il y a lieu de statuer pour établir les taux de taxes et de compensations, ainsi que le taux d'intérêt pour l'exercice financier 2013;

Il est proposé par Jacques Boyer  
Appuyé par Louis Beaulieu  
Et résolu unanimement

Que les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2013 soient et sont établis comme suit :

Taxe foncière générale :	0.55\$	par 100. \$ d'évaluation
15% base d'évaluation :	0.0055\$	par 100. \$ d'évaluation
Réseau d'égout par unité :	297.41\$	par utilisateur du réseau
Frais d'exploitation du réseau d'égout :	235.16\$	par utilisateur du réseau
Réseau d'égout – rue Sédillot :	0.7982\$	par pied linéaire
Réseau d'égout – rue Michèle :	2.4604\$	par pied linéaire
Réseau d'égout – rue O'meara, Michèle	16.5919\$	par mètre linéaire
Réseau d'égout – terrain vacant :	200.00\$	par terrain vacant
Taxe ordure :	188.21\$	par unité de logement et/ou local
Taxe recyclage :	36.57\$	par unité de logement et/ou local

Et qu'un taux d'intérêt annuel de 12% soit imposé sur tous comptes passés dus.



**Procès-verbal du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil extraordinaire tenue le 3 décembre 2012.

**2012-12-498**

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013**

Il est proposé par Maurice Leclair  
Appuyé par Éric Beaudin  
Et résolu unanimement

Que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 prévoyant des revenus et dépenses pour un montant de 2 556 000.\$ soient adoptées et que selon l'article 957 du Code municipal les prévisions budgétaires soient distribuées à toutes les adresses civiques de la municipalité.

**2012-12-499**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Jacques Boyer  
Appuyé par Louis Beaulieu  
Et résolu unanimement

Que l'assemblée soit levée.

---

André Giroux,  
Maire

---

Francine Fleurent,  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Je, André Giroux, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---